

LE SIGNATAIRE DU SALON NOIR

Par Yves LE PESTIPON¹

La grotte de Niaux est une énorme ouverture dans des falaises au-dessus du village installé au bord du ruisseau de Vicdessos. C'est haut, vaste, impressionnant. Depuis le milieu du XX^e siècle, on y accède par une route, et, depuis 1993, une grande structure en métal – que l'on déclare artistique – abrite un guichet pour l'accueil.

Ce qui attire les visiteurs n'est pas le calcaire massif qui date de la fin du Jurassique et du début du Crétacé. Ils ne sont pas essentiellement émus par ses cent millions d'années. Ils ne viennent pas non plus pour la grotte, qui date de la fin du Tertiaire, et qui forme un réseau d'une large quinzaine de kilomètres avec la grotte de Lombrives, qui s'ouvre sur la vallée de l'Ariège. Ils s'intéressent peu aux anciennes circulations souterraines qui ont traversé la montagne, et qui ont laissé des traces dans les salles et les galeries. Ils ne cherchent pas à Niaux la beauté des stalagmites, des stalactites ou des draperies. Le cheminement qu'on leur propose sur six cents mètres ne leur permet pas d'admirer des merveilles minéralogiques, et il n'a rien d'un parcours sportif. Ils viennent pour les peintures préhistoriques, principalement celles du Salon noir.

Cela fait longtemps, même pendant les périodes qu'on dit « historiques » que des individus arpentent Niaux et Lombrives. Par endroits, les parois sont couvertes de graffitis. À Lombrives apparaît le nom du roi de Navarre, futur Henri IV, avec la date de son passage : 1578.

Ces graffitis sont beaucoup moins vieux que les représentations préhistoriques qui s'observent en plusieurs parties de ce vaste réseau, dont on ne sait l'unité que depuis le XX^e siècle. Celles du Salon noir dateraient d'environ 14 000 ans. Si elles semblent relever du même art que celui de la grotte Chauvet, près de Vallon-Pont-d'Arc, elles ont 50 000 ans de moins. Elles sont aussi plus récentes que celles de Lascaux, qui datent d'environ 18 000 ans. L'art rupestre du Paléolithique supérieur maintient l'essentiel de ses formes et de ses techniques pendant des milliers d'années. Les « artistes » du Salon noir avaient collectivement une très longue mémoire.

On voit là, selon Jean Clottes, une centaine d'animaux, quarante-sept bisons, vingt-et-un chevaux, douze bouquetins, un cerf, un auroch, deux poissons, et trois figures indéterminées dont l'une, dans le recoin le moins visible, montre peut-être les deux membres inférieurs d'un homme. Ces œuvres sont exécutées au trait noir, avec de l'oxyde de manganèse, ou du charbon de bois. Le rouge, obtenu à partir d'oxyde de fer, n'apparaît que sur quelques taches éparées et sur des signes en forme de flèche qu'on a pu croire illustrer des scènes de chasse, mais qu'on appelle désormais par prudence « signes barbelés ». L'ensemble constitue, de l'avis des préhistoriens, des artistes et des visiteurs un chef-d'œuvre de la Préhistoire, et s'appelle avec juste raison, depuis plus d'un siècle, « Salon noir ».

¹ Communication présentée à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse à la séance du jeudi 25 octobre 2022.

Émile Cartailhac authentifia les peintures et inventa ce nom entre 1906 et 1908. Il venait d'admettre l'ancienneté des œuvres découvertes à Altamira et dans d'autres sites. Avec l'abbé Breuil, désormais, il se passionnait pour leur étude. Convaincus par son immense réputation, le commandant Mollard et ses fils l'invitèrent à Niaux dont ils avaient compris l'intérêt pour les études préhistoriques. Dans le Salon noir deux plaques rendent hommage à ces divers découvreurs : « *Les 19 et 21 septembre 1906, le commandant Mollard et ses petits-fils Paul et Jules ont levé le plan de la grotte* » et « *À Émile Cartailhac et à l'abbé Henri Breuil, l'Ariège reconnaissante* ».

Les visiteurs, retenus par une barrière qui les empêche d'entrer dans la zone des peintures, font face à une sorte d'« installation » : dans la lueur des lampes qu'on leur a remises, ils voient simultanément les voutes et les parois, les œuvres préhistoriques, disposées sur six panneaux de pierre, et les plaques commémoratives. Les guides les invitent à produire d'étonnants échos sonores. Cette vision et cette écoute ne durent guère, car les visites sont limitées à une vingtaine de minutes. Chacun a ainsi le sentiment troublant de se trouver en présence de temporalités multiples, celle extrêmement ancienne de la montagne, celle de la grotte, moins ancienne, mais qui se chiffre en millions d'années, celle des peintures, qui ont des milliers d'années, celle des dates portées par les plaques commémoratives et celle de la visite, un certain jour, tandis qu'une guerre se déroule en Ukraine, que la météo inquiète à force d'annoncer du beau temps, et qu'il ne faudra guère rester au Salon noir, car respirer seulement rend potentiel destructeur de merveilles.

Si Émile Cartailhac a appelé « Salon » cette partie de la grotte, c'est d'abord en raison de sa relative autonomie : dans un coude de l'immense galerie que l'on suit depuis l'entrée, il faut monter sur un tas de sable, accéder à un espace fermé sur trois côtés, et relativement bas. Six des sept principaux panneaux qui constituent cet espace sont ornés. L'ensemble a pu évoquer un salon où l'on expose des peintures, comme le « Salon rouge » du Musée des Augustins. En inventant « Salon noir », Cartailhac faisait sans doute référence à l'obscurité du lieu et à la couleur dominante des représentations animales, mais il affirmait surtout leur caractère artistique. C'étaient pour lui des œuvres d'art, comparables à celles qu'exposent les Musées et les Salons. De nombreux livres, articles, et films le répètent depuis plus d'un siècle : si Lascaux est « la chapelle Sixtine de la Préhistoire », le Salon noir est un de ses chefs-d'œuvre. Les visiteurs ne viennent pas seulement voir des restes de l'histoire de l'humanité, ils viennent vérifier que les hommes du Magdalénien furent aussi grands que Michel-Ange, Vélasquez, Delacroix, Picasso, Zao Wou-Ki ou Soulages. Ils savent, au demeurant, que des artistes modernes et contemporains se sont inspirés de ces œuvres. Ils partagent à Niaux la présence réelle et durable de l'art. Ils communient en humanité.

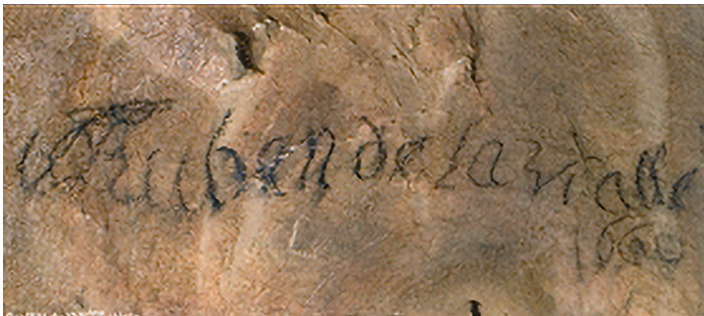


Fig. 1 : signature d'Antoine Ruben de la Vialle dans la grotte de Niaux.

Sur une des parois, à proximité d'un bison, quelques-uns remarquent une écriture noire. S'ils écarquillent les yeux, ou si les guides donnent des indications, ils parviennent à lire *rubendelavialle 1660*. S'ils sont équipés de jumelles, ils lisent même *arubendelavialle 1660*. Les guides ont rarement le temps de commenter. Certains déclarent que ce graffiti n'a aucun intérêt. D'autres expliquent que la grotte en contient beaucoup d'autres, mais que c'est le seul du Salon noir. Dans les dépliants et les albums disponibles à l'entrée, les curieux trouvent seulement qu'un certain Ruben de la Vialle est entré en 1660 dans ce qui ne s'appelait pas encore « Le Salon noir ».

Lorsque j'ai vu cette écriture pour la première fois, je me suis demandé qui était cet homme et ce qu'il avait vu des bouquetins, des chevaux, ou des bisons qu'il n'avait pu interpréter comme des créations du Magdalénien. Ces questions m'intéressèrent d'autant plus que j'ai quelques connaissances sur le XVII^e siècle français, en raison de mes travaux sur la littérature de ce temps, et que je réfléchis souvent sur l'histoire de l'art et la question de savoir comment se constitue pour nous le visible.

L'année 1660 est doublement importante pour les Pyrénées.

Le 21 juin se produisit ce que les historiens appellent parfois « le tremblement de terre des Pyrénées ». Il eut son épïcentre en Bigorre, et fut ressenti dans presque tout le tiers sud-ouest du Royaume jusque à Saint-Maixent et dans les environs de Montpellier. On voit encore la grosse fissure qu'il laissa dans l'église d'Ourjout. Les nombreux témoignages contemporains fournissent aux historiens une abondante documentation, presque unique pour une époque si éloignée, à propos d'un phénomène naturel perçu sur une vaste aire géographique. La Princesse de Montpensier raconte, par exemple, dans ses *Mémoires* que le 21 juin, vers quatre heures du matin, alors qu'elle se trouvait près de Bazas avec la cour et le jeune roi qui s'était marié douze jours plus tôt, elle fut réveillée, et sortit précipitamment, « *nue en chemise* » hors la maison où elle dormait... Toute la cour fut émue, mais le roi resta calme.

Les *Mémoires* de la Princesse lient les deux événements pyrénéens de 1660 : le tremblement de terre et le mariage royal, qui était un effet du « Traité des Pyrénées », négocié par Mazarin, fin 1659. Ce traité et ce mariage permirent une période de paix fondamentale entre la France et l'Espagne. Seul peut-être le peintre Vélasquez en fut victime, puisqu'il mourut au pied des Pyrénées en rentrant chez lui des suites des efforts qu'il fit pour organiser la cérémonie qui se déroula sur l'île des Faisans, au milieu de la Bidassoa.

Le roi, ses ministres et la cour avaient fait un long voyage depuis Paris. Ils séjournèrent à Toulouse pendant l'automne 1659, visitèrent le Languedoc pendant l'hiver 1659-1660, puis chevauchèrent vers le Pays basque après un second séjour à Toulouse. Grâce à ce mariage, cette année-là, le roi se montra à une large part de son royaume, et vit vraiment le pays sur lequel il allait régner, en monarque quasi absolu, à partir de 1661. C'est une coïncidence remarquable pour la rêverie que la date presque inaugurale du règne réel² du Roi Soleil figure sur une paroi du Salon noir.

Ruben de la Vialle est un personnage inconnu des livres d'histoire. On ne lui attribue aucun exploit, aucun crime, aucun livre, aucun tableau, aucune invention. Il serait oublié, s'il n'avait écrit son nom dans la grotte de Niaux.

2 Il était roi depuis 1643, mais il avait alors cinq ans.

Il est possible, grâce aux archives, souvent disponibles en ligne, de se représenter ce qu'il fut. Jean-Noël Lamiabie, qui fut longtemps guide à Niaux, a consacré quelques pages dans le *Bulletin de la Société Préhistorique de l'Ariège*³ aux graffitis de la grotte. Sur diverses parois, il a repéré dix-sept présences de l'écriture d'un même personnage qui se désigne comme A Ruben, Rubent, Rubent de la Vialle, Ruben de La Vialle, voire Ruben de Lombre. Il en conclut qu'un certain Antoine Ruben de La Vialle, qui portait plusieurs titres et qui orthographiait diversement son nom a visité la grotte avec au moins quatre compagnons, Dombes, Barres, Charlyn et Fraxine. Il a découvert que Dombes « *appartenait à une famille qui a donné de nombreux juges et conseillers au Parlement de Toulouse* ». Il a cru reconnaître en Fraxine le nom d'un seigneur d'Ornolac près de Tarascon. Il n'a rien trouvé sur Barres et Charlyn.

La variété des orthographes et des noms ne doit pas étonner. Au XVII^e siècle, l'orthographe en France n'était pas l'impératif qu'elle est devenue depuis la généralisation de l'École publique, et il était courant que les personnes, particulièrement de rang noble, portent plusieurs noms.

Le site en ligne Geneanet confirme et enrichit ce qu'a écrit Jean-Noël Lamiabie : un certain Antoine Ruben, sieur de Lavialle, naquit à Eymoutiers le 6 décembre 1636, soit quelques mois avant la première du *Cid* de Corneille, l'année de la naissance de Nicolas Boileau, et au moment où se constituait l'Académie française. Il mourut le 26 août 1706 à Eymoutiers. Son père était Pierre Ruben de L'Ombre, sieur de Lavialle, né en 1614 et mort en 1679. Sa mère était Française de Lagrande, née en 1615 et morte en 1639. Il s'est marié le 19 août 1663 à Eymoutiers, avec Jeanne de Chaberivière, dame de Couderc. Trois enfants sont nés : Pierre-Paul Ruben de L'Ombre, né en 1668, Pierre Ruben dont le site Geneanet ignore la date de naissance, et Antoinette Ruben, née en 1673. Après la mort de sa première femme, le père d'Antoine Ruben s'était remarié le 14 octobre 1640 avec Marie Alouveau, qui lui donna quatre garçons. Antoine Ruben portait le prénom de son grand-père, Antoine Ruben de L'Ombre, mort en 1637, et fils lui-même de Guillaume Ruben et d'Anne de L'Ombre.

La Vialle et l'Ombre sont deux propriétés de cette famille, aux environs d'Eymoutiers, dont un vitrail de la Collégiale porte les armes : de gueules au chevron d'or traversé d'un poisson d'argent accompagné de trois coquilles de même.

En 1660, lorsqu'Antoine Ruben de La Vialle a écrit « *Ruben de Lombre* », a-t-il songé que ce nom s'accordait avec l'obscurité qu'il visitait ? Il n'a assurément pu imaginer que le lieu où il a inscrit *arubendelavialle 1660* s'appellerait un jour « Salon noir », et qu'un académicien de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, de Toulouse, qui procède de la société des Lanternistes, active vers 1650, et même de l'Académie des Philarètes, active vers 1610, se souviendrait au XXI^e siècle des devises de ses prédécesseurs : *Lucerna in nocte* et surtout *Splendet in umbra*. Les archives et les détours des vies apportent parfois plus de poésie que les poèmes.

Nous avons la chance de disposer du journal d'un Ruben (de la Vialle ou de l'Ombre) - Pierre - qui a noté pendant les années 1645-1661 ses activités et celles de cette famille de notables, typique du Limousin, de son rang, et de ce siècle⁴. On y lit par exemple :

3 Jean-Noël Lamiabie, « La grotte de Niaux au cours des Temps modernes, étude préliminaire des graffitis de la grotte de Niaux et de leurs auteurs », *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège*, n°61, 2006, p. 11-33.

4 Le Journal de Pierre Ruben est disponible en ligne à cette adresse : <http://www.jlnony.fr/CHP/JOURNAL%20PIERRE%20RUBEN.pdf>

« Le 20 octobre 1659, mon fils Jacques Joseph est alle à Lymoges pour estudier, et est alle demeurer au logis de M de La Josselinière, et luy ai donne pour son cartier : 3 livres, 15 sols.

Outre ce, luy ay balhie, pour la servante, 15 sols, et pour luy, 3 livres 15 sols.

Plus, j'ay achepte pour mon fils un abit chez Sarrazin, que j'ay paye comtant.

Le 3 novembre 1660, mon fils s'en est alle à Lymoges pour estudier, – ou Dieu par sa sainte grâce, (le) conduise – et luy ai bailhe pour son cartier, 45 livres, plus, pour la servante, 15 sols, et pour avoir des livres, 3 livres, et pour la despance, sols.

Pour des bas de chausses a luy envoyes, et deux paires souliers : 6 livres ».

Les Ruben, dont Pierre qui ne se présente pas comme un père exceptionnel, envoient certains de leurs fils dans des universités. Bien qu'ils ne soient pas immensément riches, ils investissent dans les études. Aussi la famille compte-t-elle plusieurs lettrés, dont deux oncles de notre Signataire – Gabriel et Jacques – qui sont des prédicateurs catholiques itinérants. Loin d'être de ces Pourceaugnac, dont se moqua Molière, les Ruben sont de ces Limousins « *fins et polis* » qu'a observés La Fontaine, lors du voyage qu'il fit à Limoges en 1662.

J'ai eu le bonheur de trouver Antoine Ruben de La Vialle à la trois cent-quarante-neuvième page du registre toulousain manuscrit des « *licentiés et docteurs de toute faculté qui commence aux comptes de Noël 1653* ». J'ai lu que « *discretus vir Antonius de Ruben* » né à Eymoutiers, ville du Limousin, passa son examen le 15 novembre 1660, et qu'il fut déclaré « *doctor insignitus et laureatus in utroque facultate* ». L'année même de sa visite à Niaux, Antoine était donc devenu docteur en droit canon et en droit civil.

À vingt-quatre ans, ce « *discretus vir* » était un jeune homme prometteur. Diplôme en poche, après avoir été un moment avocat au Parlement de Toulouse, il revint à Eymoutiers, où il se maria dès 1663. Il y devint juge chatelain. J'ai ainsi pu lire dans le *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, tome 49, le texte d'un arrêt qu'il signa en octobre 1687 : « *les avons condamnés à estre estranglés à notre potence par l'exécuteur de la haute justice, à la place publique de la présente ville ; ce qui sera exécuté en effigie attendu la contumace ; les avons en outre condamnés solidairement en la somme de deux cents livres d'amende envers le seigneur de la présente juridiction, en celle de trois cents livres de réparation civile envers la dite B.. veuve et les enfants du susdit feu P. et celle de soixante livres pour faire prier Dieu pour le salut de son âme et cinquante livres pour être employées en réparation de l'Hôtel-Dieu de cette ville ; condamnons en outre les dits accusés aux dépens des procédures liquidés sur les pièces à quatre-vingt une livre. Signé Descoutres, par advis, Ruben de Lombre, par advis, et Laborne, juges sénéchal* ». L'aventurier de 1660 signe ce texte, vingt-sept ans après son acte d'écriture dans Niaux... Autre temps, presque autre vie... En 1693, Antoine Ruben de La Vialle est « collateur du vicariat du prieuré de Nedde », ce qui signifie qu'il peut proposer un candidat au poste de vicaire de Nedde. La même année, son oncle Gabriel, au moment de mourir, lui demande de donner aux pauvres tous les biens qu'il a reçus de lui. *L'État de la France*, daté de 1698, qui est une sorte d'annuaire et de *Who's who*, informe, à la seconde page de son second tome que le « *seigneur Antoine Ruben de Lombre, seigneur de Lavialle, et de Couderc* », fait partie, avec bien d'autres personnages, de l'ensemble des « *servants par quartier* », qui font eux-mêmes partie de l'ensemble des gentilhommes de la Chambre de Monsieur, frère du Roi. C'est un rang plutôt bas, en fin de liste des Gentilhommes de la Chambre. Les servants par quartier touchent chaque année 1000 livres. Le premier gentilhomme de La Chambre, touche, quant à lui, 6000 livres, mais c'est tout de même le signe d'une carrière honorable, durable, qui mena notre Limousin jusqu'à Paris.

C'est beaucoup. C'est peu. Aucune trace d'action extraordinaire, ou extravagante. Pas de portrait. Pas de lettre d'amour ou de tendresse. Rien surtout qui ressemble à des *Mémoires* dans lesquels Antoine Ruben de La Vialle raconterait son aventure de jeunesse. Notre Signataire possédait pourtant des livres, dont l'un me fut presque miraculeusement présenté, peu avant sa mort, par monsieur Sévely, qui habitait rue du Taur, dans l'appartement où vécut le peintre et chimiste Gaudion. Mis au courant de mes recherches par un article que j'avais publié dans *L'Auta*, il se souvint qu'il possédait un vieux livre, dont le privilège datait du 9 mars 1663, et qui contenait un double *ex-libris* aux noms de Ruben de la Vialle et de Ruben de Lombre : *Abrégé de la vie et de la passion de nostre Seigneur Jésus-Christ avec les figures et les reflections sur les principaux mystères*, à Paris, chez la veuve Oiron, à l'imprimerie de taille douce proche de la fontaine saint Bernard, rue saint Jacques, avec Privilège du Roy.

Au bas de la gravure initiale, je déchiffrai cette indication manuscrite : *Ex libris Ruben de la Vialle, ex dono dni V Jacobi Ruben prioris Lebujaliuf.*

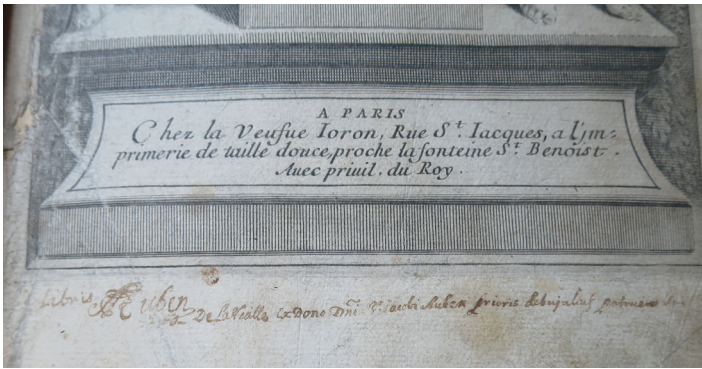


Fig. 2 : signature d'Antoine Ruben de la Vialle sur l'*Abrégé*...

À la dernière page qui montre le Couronnement de la Sainte Vierge, en bas, à gauche, je pus lire, de la même encre, ces trois mots : Ruben de Lombre.

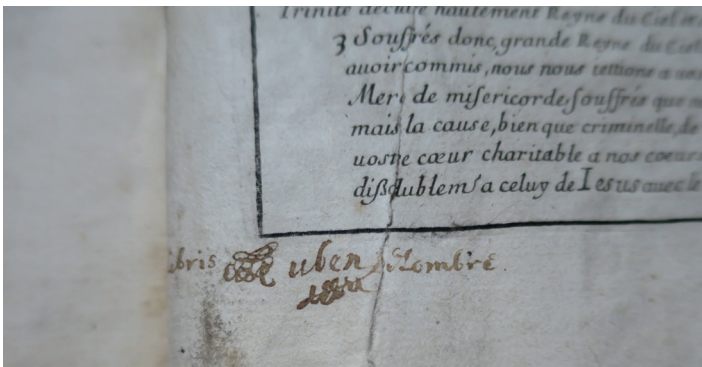


Fig. 3 : signature d'Antoine Ruben de Lombre sur l'*Abrégé*...

L'explorateur de Niaux avait possédé ce beau livre de piété. Son nom, probablement tracé par lui-même, apparaissait, sous ses deux principales formes, parmi les nombreuses images que cet ouvrage, typique de la Contre-Réforme, proposait à la méditation.

Ce luxueux *Abrégé* a été offert à Antoine par son oncle Jacques, désigné, dans l'*ex-libris*, comme prieur de Bujaleuf. Jacques Ruben était un oratorien, frère lui-même d'un autre oratorien, beaucoup plus célèbre, Gabriel. Vers 1660, l'évêque de Limoges, François

de La Fayette eut besoin de former de jeunes séminaristes : « *Il fit appel aux frères Gabriel et Jacques Ruben, chanoines de la collégiale d'Eymoutiers. Gabriel Ruben, prédicateur de grande renommée, émule et ami du père Le Jeune et son frère Jacques, possédaient à Bujaleuf un prieuré qu'ils venaient justement de restaurer. Après avoir terminé les aménagements, les premiers séminaristes arrivèrent en octobre 1660. Le succès dépassa toutes les prévisions les plus optimistes. Le nombre de séminaristes allant croissant, très rapidement le manque de places se fit cruellement sentir. Il devenait impossible de loger tous les sujets qui se présentèrent. À la rentrée d'octobre 1661, François de La Fayette prit donc la décision de transférer les ordinands dans son château d'Isle* ». Voilà ce qu'a publié en 2006 la *Revue Lemouzi*, dans un article intitulé « Le Diocèse de Limoges au XVII^e siècle ».

Les frères Ruben, oncles du Signataire, étaient des proches de François de La Fayette, oncle lui-même de l'autrice de *La Princesse de Clèves*. Il n'est pas impossible qu'ils aient soupé avec Jean de La Fontaine, lors de son bref séjour à Limoges quand il fut reçu, agréablement selon lui, par l'évêque, qui avait bonne table, et bonne compagnie⁵. Cet évêque veillait, avec les frères Ruben, à appliquer les idées de la Contre-Réforme, qui demandait une excellente formation des prêtres et un travail efficace de prédication. Jacques et Gabriel – surtout Gabriel – étaient des disciples du Père Le Jeune, dit souvent, le Père aveugle, qui était un prédicateur fameux. Gabriel Ruben eut l'honneur de célébrer ses obsèques à Limoges en 1672. Le texte de sa prédication est devenu un livre⁶ édité à Limoges, puis à Toulouse.

Toute la famille Ruben était catholique, et même dévote. Pierre-Grégoire Labiche de Reignefort, au XIX^e siècle, écrit ainsi à propos de Gabrielle Ruben, une tante du Signataire que François de La Fayette fit envoyer une commission d'enquête auprès d'elle pour savoir si elle était inspirée par Dieu ou par le Diable : « *La fervente religieuse dont nous donnons ici la vie naquit à Eymoutiers, dans le diocèse de Limoges, d'une des plus anciennes et plus considérables familles de cette ville, laquelle a produit plusieurs personnes d'un mérite distingué par leur science et par leur piété, tant dans l'état ecclésiastique que dans l'état séculier. Son père s'appelait Antoine Ruben, et sa mère Antoinette de Lestrade, dame d'une grande vertu, fort charitable envers les pauvres, et de qui la famille ne le cédait en rien à celle de son mari. Gabrielle vint au monde le 21 janvier 1617. La grâce commence à opérer de bonne heure d'une manière extraordinaire dans l'âme de cet enfant de bénédiction. À peine savait-elle parler qu'elle rassemblait déjà les petites filles de son âge. Elle commença à faire dès lors de petites pratiques de mortification, et elle prenait tant de plaisir à entendre parler des choses de Dieu qu'elle donnait le peu d'argent qu'elle avait à un de ses frères pour qu'il lui parle de la vie des Saints. Elle n'avait que douze ans quand elle perdit sa mère. Elle accompagna son corps au tombeau ; et se voyant orpheline elle fit à haute voix cette prière à la Sainte Vierge : Bonne Sainte Vierge, soyez désormais ma mère, et je serai votre fille. Dès ce moment son cœur détaché et dégoûté du monde, se porta tout entier vers l'état religieux* »⁷.

5 Voir la dernière page de sa *Relation d'un voyage de Paris en Limousin*.

6 *Discours sur la vie et la mort du R. P. Le Jeune, appelé communément le Père Aveugle*, par monsieur G. Ruben, à Toulouse, Chez Jean Boudé, 1674.

7 Pierre Grégoire Labiche de Reignefort, *Six mois des vies des saints du diocèse de Limoges et de tout le Limousin*, Barbou, Limoges, 1828, volume III, p. 358.

Gabrielle Ruben était si mystique qu'elle en devint suspecte. Ses frères – Jacques et Gabriel – pratiquaient plus classiquement la doctrine qu'illustrait l'ordre de l'Oratoire, fondé en 1611 par Pierre de Bérulle. Gabriel, en particulier, prêchait et enseignait la prédication dans plusieurs provinces du Royaume. Ses historiens, dont l'abbé Monique et l'abbé Arbellot, soulignent l'intensité de ses activités pastorales entre Paris et les Pyrénées. Selon l'abbé Arbellot, « *vers la fin de l'année 1659, Gabriel Ruben alla prêcher l'Avent dans l'église Saint-Sernin de Toulouse, et il fut, dans cette même église, l'année suivante, le prédicateur de Carême* »⁸. L'abbé Monique ajoute que Gabriel Ruben prêcha contre les protestants, dans le Comté de Foix, en 1657, à la demande de François de Caulet. Il le signale en 1659 prêchant l'Avent à Pamiers, puis prêchant le Carême de 1660 à la Dalbade, et l'Octave du Saint Sacrement à la cathédrale Saint-Étienne. En 1665, il le signale encore dans le diocèse de Pamiers, à Serre, et il dit qu'il prêche encore l'Avent à Saint-Sernin en 1671⁹.

Gabriel Ruben prêchait à Toulouse alors que son neveu y finissait ses études. Il est probable qu'Antoine alla écouter quelquefois le disciple du Père Aveugle, à Saint-Sernin, à Saint-Étienne ou à la Dalbade, et qu'il participa à certaines des fêtes liées à la présence passagère du roi. Ce dernier, au demeurant, se montra soucieux d'encourager l'évêque de Pamiers, ami de Gabriel Ruben, dans sa volonté d'améliorer la situation de son diocèse et d'y lutter contre les protestants. François de Caulet, auprès de qui cet oncle du Signataire séjourna plusieurs fois, était un évêque actif, et, quoique janséniste, désireux de suivre les intentions royales. Il s'était entouré d'une équipe efficace, où se distinguait Barthélémy Amilia, vicaire général et archiprêtre de la cathédrale de Pamiers. Ce personnage, resté célèbre pour avoir publié un recueil de cantiques en occitan, consacra une part de son énergie à diriger le sanctuaire de Notre-Dame-de-Sabart, voisin de Tarascon-sur-Ariège, donc de Niaux. Il n'est pas impossible qu'Antoine Ruben de la Vialle ait voyagé vers ces lieux pour accompagner son oncle, ou suivre ses conseils et ceux de Barthélémy Amilia. Le combat de ces hommes contre les protestants fut sans doute une des raisons de son aventure « spéléologique ». Il fallut la Réforme, la Contre-Réforme, la volonté royale de limiter les effets du protestantisme, pour qu'Antoine Ruben de la Vialle fit une virée dans ce que nous appelons désormais « le Salon noir ».

Ce fut sans doute une aventure. La grotte n'était pas d'accès commode. Pas de route goudronnée. Pas d'entrée dégagée. Pas de cheminement prévu à l'intérieur mais des blocs, des étroitures, d'innombrables occasions de glisser... Aucun éclairage. Seulement quelques branches de pin ou des lampes à huile. Pas de guide professionnel. Peut-être quelque paysan menant les rares « touristes », qui ne se contentaient pas des grottes artificielles que l'on édifiait alors dans des parcs, près des châteaux, selon une mode venue d'Italie.

On peut supposer qu'Antoine Ruben de la Vialle ne visita pas Niaux pendant les mois d'hiver. Au XVII^e siècle le climat était sensiblement plus froid qu'il ne l'est aujourd'hui. Entre novembre et mars, on voyageait mal dans les Pyrénées. Antoine profita sans doute des vacances universitaires qui commençaient au début du mois d'août et finissaient à la Saint-Martin (11 novembre) juste avant son examen pour le titre de docteur (17 novembre). On peut supposer qu'il éprouva auparavant, à Toulouse ou dans ses

8 Abbé Arbelot, *Notice sur Gabriel Ruben, prêtre de l'Oratoire*, J. B. Leblanc, Limoges René Haton, Paris, 1881, p.8.

9 Abbé Monique, *Vie de Gabriel Ruben*, Librairie VE H. Ducourtieux, Limoges, 1900.

environs, des effets du tremblement de terre, survenu le 21 juin. Sans doute lui fallut-il ainsi qu'à ses amis, un courage particulier, voire une audace un peu folle, pour se risquer dans une grotte. C'était, étymologiquement, une « extravagance ». Antoine Ruben de La Vialle sortait des chemins tracés. Il s'évadait du programme qu'il avait suivi et qu'il suivrait jusqu'à la fin de son existence. Le grand nombre de ses graffitis semble confirmer cette « extravagance » : il ne se contenta pas de tracer son nom une fois, sous une seule forme, mais il l'écrivit diversement au moins dix-sept fois jusque dans ce quasi-terminus que constituait alors le « Salon noir ».

Il ne put imaginer que cet acte, qu'il accomplit parmi les ombres, dans un délire provisoire, le rendrait intéressant quelques siècles plus tard au point qu'un poète américain¹⁰ lui consacrerait des vers admiratifs, et qu'un article de *La Vanguardia* le dénoncerait¹¹.

Si ce discret, voire ce médiocre, cet obéissant, ce conforme n'avait pas écrit, presque à l'aveugle, dans ce que nous appelons « Le Salon noir », nul ne publierait sur lui.

Ce sont, en vérité, des images qui font que son écriture nous parle et nous fait parler. C'est la rencontre entre des images, une écriture, et nos regards qui produit, au XXI^e siècle, des poèmes, des articles, des photos, le projet d'un film.

Que vit Antoine Ruben de La Vialle des représentations d'animaux que nous datons du Magdalénien ? À la clarté mouvante de sa torche, parmi les ombres, en compagnie de ses amis, et dans l'ignorance de ce que nous savons de la Préhistoire, il ne vit sans doute pas grande chose, mais il n'est pas sûr qu'il ne vît rien. Le visiteur d'aujourd'hui constate en tout cas qu'il ne dégrada pas les œuvres préhistoriques. Il n'inscrivit pas son nom salement sur un cheval ou sur un bouquetin. Il ne déshonora pas le lieu par quelque image obscène. Il installa sa signature sur un panneau de pierre que les Magdaléniens avaient laissé sans animaux, et on dirait même qu'il imita, par son écriture, le mouvement de l'encolure d'un cheval.

Nous avons idée de ce qu'il put voir grâce à une note que laissa Félix Garrigou, qui fut, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un médecin, ainsi qu'un historien, un spéléologue et un archéologue. Le 7 avril 1866, après avoir visité Niaux, il écrivit dans son carnet : « *Couloir secondaire à gauche et à droite grand couloir terminé par une rotonde. Parois avec drôles de dessins bœufs et chevaux ????* ». Puis, le 16 juin de la même année : « *À gauche grand couloir déjà visité à pente ascendante, et terminé par une grande salle ronde portant de drôles de dessins. Qu'est-ce que c'est que cela ? Amateurs artistes ayant dessiné des animaux. Pourquoi cela ?* ». Félix Garrigou vit sans comprendre ce que nous comprenons, mais il sut poser une question capitale, celle que les visiteurs de Niaux, pourtant instruits par les progrès de la science, se posent encore : « pourquoi cela » ?

On peut supposer, tant les contours des chevaux ou des bouquetins sont nets, que Ruben de la Vialle a vu ce qu'a vu Garrigou. Il lui manquait le savoir, même très incomplet, et la curiosité scientifique dont disposait l'érudit ariégeois. Il ne pouvait probablement pas se demander : « pourquoi cela » ?

10 On peut lire une traduction de ce poème de David Barber en ligne à cette adresse : <http://www.bewilderingstories.com/issue516/niaux.html>.

11 On peut lire cet article daté du 21 juillet 2019 à cette adresse : <https://vanguardia.com.mx/opinion/politicon/hay-que-ser-ciego-para-no-ver-HTVG3471789>.

Ces dessins, comme la rose selon Angelus Silesius, étaient pour lui « sans pourquoi ». Désormais, devant sa signature et ces dessins, nous pouvons en partie répondre à la question : « comment cela » ? Nous savons avec quels matériaux, quelles techniques, à quelle époque, et sous quel climat, des hommes et des femmes sont allés dans cette grotte, où ils n'habitaient pas, pour dessiner sur certaines parois des animaux, mais pas les montagnes, les arbres, les nuages... Grâce à quelques documents, nous comprenons à peu près comment et quand Antoine Ruben de La Vialle s'est rendu jusque dans « le Salon noir ». Nous comprenons aussi comment, depuis le début du XX^e siècle ce lieu est capital pour la Préhistoire. Nous comprenons comment notre époque a « *métamorphosé* » – pour reprendre un mot cher à Malraux – ces tracés en œuvres d'art comparables aux Chambres du Vatican ou aux Outrenoirs de Soulages. Nous pouvons comprendre comment se produit à chaque visite, sous nos yeux, la coïncidence provoquante entre une signature d'un homme du XVII^e siècle et des représentations figurées beaucoup plus anciennes. Nous pouvons aussi comprendre pourquoi cette coïncidence nous intéresse et pourquoi elle indifféra Cartailhac, l'abbé Breuil, ou Garrigou.

La connaissance historique ne suffit pas. S'il est important de savoir autant qu'on peut ce que furent Antoine Ruben de La Vialle et les hommes du Magdalénien, il faut passer par les conceptions récentes du sujet humain et de la création artistique, qu'ignoraient Garrigou et Cartailhac, pour oser interroger le geste d'Antoine Ruben de la Villa, et reconnaître ce contemporain de Molière, de Corneille, de Vélasquez, ou de Rubens, comme un artiste extraordinaire du XVII^e siècle. C'est peut-être absurde. C'est sans doute désormais nécessaire.

Voilà un homme « discret » dans tous les sens de cet adjectif, qui, loin de noircir du papier comme un écrivain et de multiplier, comme un peintre, les figures sur des toiles ou sur des murs, installa dans une grotte son nom et la date de son écriture. Illustrant Laviaille et L'Ombre, il créa dans l'obscurité une maison pour son nom. Il l'installa avec un nombre tandis que s'élançait le Roi Soleil, qu'il évita en s'enfonçant sous les Pyrénées.

Pour Antoine Ruben de La Vialle, l'œuvre, c'est sa signature en un lieu, qui en est le support et le cadre. Son œuvre se présente comme la trace de sa « performance » en un emplacement qui lui donne sens. Au moment de la mort de Vélasquez, bien avant les graffeurs et les artistes d'intervention, il invente un geste comparable aux leurs. Son retrait et son expression obscure sont constitutifs de sa création. Il est à bien des égards un maître ignorant, qui n'eut pas de disciple, et qui ne se suivit pas lui-même, puisqu'il limita, pendant son existence, sa création à cette extravagance discrète, presque secrète, que seuls les progrès bouleversants de l'archéologie préhistorique et du tourisme ont rendue visible, et qu'une part au moins de l'art contemporain invite à considérer, parmi le tourbillon des temps géologiques, historiques, et actuels, comme un chef-d'œuvre paradoxal.

Il faut beaucoup de lumière dans la nuit pour connaître combien cette signature *splendet in umbra*. Il était nécessaire, et sans doute significatif, que la conférence dont procèdent ces lignes, fût prononcée à l'Hôtel d'Assézat, devant un portrait possible de Pierre de Fermat¹², qu'Antoine Ruben de Laviaille ou de L'Ombre aurait pu rencontrer, dans ce que les académiciens actuels de Toulouse appellent « Le Salon rouge ».

12 Pierre de Fermat mourut en 1665. Sa devise s'accorde profondément à l'acte discret et ostensible de notre Signataire : « *Nesciri ama* ».